

Présents :

Colin S. Robinson, président du conseil d'administration

Cathy Skinner, présidente et première dirigeante (d'office)

Glenn Hildebrand

Louise Rowlands

Louise Simbandumwe

Jean-Guy Bourgeois

Marie Buchan

Marc Lafond

Chris Lorenc

Yvette Milner

Ron Koslowsky

Constituant un quorum du conseil d'administration en vertu de la *Loi sur les accidents du travail*.

Également présents :

Brad Janzen, secrétaire général et vice-président, Services de conformité et organisationnels

Heather Baete, secrétaire générale adjointe

Ouverture

Le président a ouvert la réunion à 12 h 20. L'ordre du jour tel que remis aux participants a été confirmé.

Reconnaissance du territoire

Le président a lu une déclaration de reconnaissance des terres ancestrales et territoriales autochtones.

Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit déclaré n'a été déclaré.

Procès-verbal de la réunion précédente

Le président a présenté le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 juin 2025. Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 juin 2025 soit approuvé comme compte rendu raisonnable.

Suivi de la réunion précédente

Indice de santé et de sécurité du Manitoba : Le conseil d'administration a demandé à l'administration d'étudier la faisabilité de séparer les travaux de construction lourde des travaux de construction verticale.

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Points nécessitant une décision

Pier 21 : C Worldwide International Equity

(Ordonnance de la WCB n° 27/25)

Ron Koslowsky a présenté ce point au nom du comité de placement. Il a indiqué que, par le passé, le conseil d'administration avait décidé de restructurer le portefeuille d'actions mondiales et avait demandé de déterminer et de retenir une compensation appropriée pour le fonds BMO/Pyrford International Value Equity.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration choisisse Pier 21 : C Worldwide comme nouveau gestionnaire des actions mondiales pour le régime.

Énoncé des politiques et des objectifs de placement – Régime de retraite

(Ordonnance de la WCB n° 28/25)

Ron Koslowsky a présenté ce point au nom du comité de placement. Il a indiqué que l'énoncé des politiques et des objectifs de placement est revu et mis à jour tous les ans afin de tenir compte des révisions apportées aux obligations de responsabilité du régime et d'autres modifications mineures.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve les modifications mineures à l'énoncé des politiques et des objectifs de placement du régime de retraite, en date du 6 octobre 2025.

Énoncé des politiques et des objectifs de placement – Caisse des accidents

(Ordonnance de la WCB n° 29/25)

Ron Koslowsky a présenté ce point au nom du comité de placement. Il a examiné les révisions proposées à la politique, qui comprennent des mises à jour des

caractéristiques de la composition de l'actif selon la politique, des mises à jour des directives sur la composition de l'actif et le rééquilibrage de l'actif, des mises à jour des directives sur la diversification pour permettre des placements dans un fonds indiciel commun et des directives permettant d'examiner la composition de l'actif selon la politique.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve les modifications apportées à la politique 32.00, *Énoncé des politiques et des objectifs de placement*, en date du 6 octobre 2025.

Politique révisée 35.20.10, Affectation des employeurs aux catégories d'industrie

(Ordonnance de la WCB n° 30/25)

Jean-Guy Bourgeois a présenté ce point au nom du comité de gouvernance. Il a indiqué qu'à la suite des discussions qui ont eu lieu au comité de gouvernance plus tôt cette année, l'administration a réexaminé les mécanismes qui permettent de créer de nouvelles catégories d'industrie.

En vertu de la politique 35.20.10, de nouvelles catégories d'industrie peuvent être créées pour les grands projets, p. ex., les barrages hydroélectriques, ce qui retire ces employeurs des catégories d'industrie actuelles et protège les cotisations des employeurs de la catégorie E.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve la politique révisée 35.20.10, *Affectation des employeurs aux catégories d'industrie*, en date du 6 octobre 2025.

Nouvelle nomination d'un membre externe du comité de vérification

(Ordonnance de la WCB n° 31/25)

Yvette Milner a présenté ce point au nom du comité de vérification.

Sur motion dûment présentée et appuyée,

IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration approuve la nouvelle nomination de Doug Einarson à titre de membre externe professionnel du comité de vérification pour un mandat de deux ans se terminant le 31 décembre 2027.

Rapports des comités reçus à titre de renseignement

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Réunion du comité de gouvernance – Le 10 septembre 2025

Réunion du comité de vérification – Le 16 septembre 2025

Réunion du comité de placement – Le 24 septembre 2025

Réunion du comité des finances – Le 24 septembre 2025

Taux de cotisation détaillés pour 2026

La présidente et première dirigeante a passé en revue les éléments pris en compte pour déterminer le taux de cotisation proposé pour 2026.

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Projets actuariels et hypothèses importantes

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Rapport de l'administration

La présidente et première dirigeante a présenté les points saillants de son rapport, notamment :

- 1) La formation sur l'amiante
- 2) La formation sur les soins de santé
- 3) La politique sur la conduite des clients
- 4) L'atténuation des risques liés aux TI
- 5) Le comité de révision législative

Les discussions ont porté sur les tendances dans le nombre de blessures, en accordant une attention particulière aux lésions psychologiques. On a signalé qu'on envisage d'adopter un nouveau modèle de service visant à assurer une intervention précoce pour ce genre de lésion.

La présidente et première dirigeante a également avisé le conseil d'administration de la tenue de réunions publiques avec le personnel, du prochain sondage sur la satisfaction des employés et d'une stratégie en matière d'intelligence artificielle. On a proposé d'ajouter le terme « Sécuritaire » au pilier « Assurer un retour au travail réussi ».

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Rapport du secrétaire général

Le conseil d'administration a reçu le rapport à titre de renseignement.

Plan de travail du conseil d'administration

Le conseil d'administration a reçu les renseignements fournis avec l'ordre du jour.

Questions diverses

Pas d'autres questions.

Discussion à huis clos

Le conseil d'administration a levé la séance pour se réunir à huis clos.

Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'est terminée à 13 h 14.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 8 octobre à 9 h.